

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 24 Février 2022

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 24 Février 2022 à 20 h 30, à la salle du conseil, sous la présidence de M. DAMERVAL Georget, maire. Madame SENEGAS Sarah a accepté la fonction de secrétaire de séance. Madame Séverine BOUHIER, secrétaire, assistait à la réunion.

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 Janvier 2022 :**

Le dernier compte-rendu du Conseil est approuvé à l'unanimité.

- **Création d'un budget annexe assainissement :**

Monsieur le Maire explique au Conseil qu'il serait avantageux de créer un budget annexe Assainissement en raison d'une possibilité de récupération de la TVA plus rapide et d'une gestion plus simple du projet. Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité et une délibération sera prise en ce sens.

- **Choix d'un partenaire bancaire pour le projet Assainissement :**

Monsieur le Maire expose avoir rencontré deux partenaires potentiels :

- La Banque des territoires avec un taux fluctuant selon le Livret A
- Le Crédit Agricole avec un taux fixe.

Le Conseil Municipal s'accorde à l'unanimité pour un taux fixe sur 25 ans avec le Crédit Agricole. Une délibération sera prise en ce sens.

- **Gestion de la Régie du Château :**

Monsieur le Maire évoque la possibilité de ne plus travailler avec des tickets d'entrée imprimés mais avec les tickets de la caisse enregistreuse du Château pour plus de simplicité de gestion. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- **Adhésion au PDIPR :**

Monsieur le Maire indique qu'à chaque nouveau tracé de chemin de randonnée, une délibération du Conseil est nécessaire. S'agissant du secteur des Longanhes, le Conseil approuve à l'unanimité et une délibération sera prise en ce sens.

- **Ventes de Lauzes :**

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait été décidé, lors d'un précédent conseil, la vente de lauzes appartenant à la commune. Les acheteurs proposent un montant de 300 € pour la totalité. Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité. Une délibération sera prise.

- **Demande utilisation du Hangar de la CUMA :**

Une demande a été faite en Mairie pour l'utilisation du hangar communal loué à la CUMA. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité sous réserve de présentation d'une attestation d'assurance pour l'évènement et de l'accord avec la CUMA.

Questions diverses :

Ont été abordés différents points :

- Fibre optique : Gros ralentissement suite à la pression mise par Orange afin de modifier les règles des contrats passés. Négociation en cours au niveau national.
- Panneaux photovoltaïques : Choix des partenaires par le PNRGC.
- Veillée inondation : L'association Jour d'eau organise le 12 mars, une veillée à la Salle des Fêtes sur le thème des inondations avec soupe en fin de soirée.
- Chemins et voirie à entretenir : Revoir la dotation.
- Lumières du Village : Faire faire une vérification des éclairages du village.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15
Le Maire, Georget DAMERVAL